

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 44 (1973)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



† WILLY SUNIER

A fin mai 1973 est décédé à Courtelary l'ancien préfet du district, M. Willy Sunier, qui, en marge de ses fonctions officielles et de plusieurs autres mandats, assuma pendant plusieurs années la vice-présidence de l'ADIJ, qui le nomma membre d'honneur.

M. Sunier naquit à Nods le 27 février 1905. En 1924, il obtint à l'Ecole normale de Porrentruy son brevet d'instituteur. Il fit plusieurs remplacements puis fut nommé à Sonceboz, où il enseigna jusqu'en 1932. Il fut ensuite nommé à la tête de la classe supérieure

de l'école primaire de Courtelary. En 1938 il fut appelé à la direction de l'orphelinat de Courtelary. C'est en 1945 que M. Willy Sunier fut élu préfet du district de Courtelary, comme candidat hors parti. Il assuma ses fonctions avec une grande distinction jusqu'au 30 juin 1972, date à laquelle il prit sa retraite, une retraite dont, malheureusement, il ne profita guère. Le mal qui devait l'emporter ne tarda pas à se manifester, le faisant cruellement souffrir et l'immobilisant dans son lit. Willy Sunier assuma cette épreuve avec un courage admirable.

M. Willy Sunier laissera le souvenir d'un Jurassien éminent, d'un homme franc et droit, ne transigeant pas avec ses principes tout en restant profondément humain et même sensible. Il assuma ses fonctions préfectorales avec compétence et distinction, entretenant les meilleurs rapports avec ses administrés. Il montra qu'il attachait beaucoup d'importance aux problèmes sociaux en présidant durant vingt-sept ans l'Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary. Il assuma également la présidence de la commission sociale de l'ADIJ. Attaché à son pays et à ses institutions, le défunt accomplit par ailleurs une belle carrière militaire, jusqu'au grade de colonel. Cet homme plein de ressources et toujours prêt à se dévouer assuma encore bien d'autres charges : la présidence des assemblées communales de Courtelary, la direction du chœur d'hommes, la présidence du Conseil de paroisse, la présidence aussi de l'Association des amis de Louis Pergaud, etc.

Willy Sunier était un homme d'élite, qui sut servir le Jura et la Suisse. Il aimait son pays, ses paysages, son histoire, ses habitants. C'est une personnalité rayonnante à laquelle l'ADIJ doit beaucoup.

Que Mme Sunier et ses enfants veuillent bien croire à l'expression de notre profonde sympathie.

ADIJ

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoie, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08
Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51
Membres : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. 032 91 24 73
Jean Jobé, préfet, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29
Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »
Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51
Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— ; CCP 25 - 10 213
Caisse CCP 25 - 2086